

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 9

Vorwort: Éditorial
Autor: Marchand, Eric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Vendeur : Personne qui connaît et applique les procédés de vente

Vous avez récolté ? Eh bien vendez maintenant !

La saison de l'apiculteur est découpée en tranches. Dans la première (entre pluviose et germinal), il est surtout question de développement printanier, de départ de ponte, de nourrissage stimulant ; dans la seconde (entre floréal et prairial), on est à l'affût de la moindre montée de température, chaque retour de froid fait frissonner le monde apicole, et dans la troisième (entre thermidor et fructidor) on espère que les pluies chaudes de juillet nous apporteront enfin cette miellée de sapin tant attendue.

Bref, du mois de mars au mois d'août, il n'est question que de commencement de miellée, de balances qui montent ou qui descendent, de ces foins que l'on coupe trop tôt, de l'essaimage toujours difficile à maîtriser. Six mois durant lesquels on ne pense que RÉCOLTE !

Mais, finie la saison, voilà de plus grandes inquiétudes encore :

Vendre son miel et... malheur... cette année on a récolté trois fois plus que d'habitude ! Ainsi, la vente d'un produit dont on a espéré l'arrivée durant six longs mois devient parfois un souci, voire une corvée !

Il faut dire que l'apiculteur, homme au caractère plutôt solitaire, doit se faire violence pour se transformer en vendeur. La vente, ce n'est pas tellement son truc ; il laissera volontiers son épouse vanter les produits de ses ruches et sera tout heureux si, d'aventure, il peut bénéficier d'un canal de distribution « tout cuit », en tant que membre d'une société ou à son lieu de travail.

Et pourtant, il est le seul à pouvoir décrire le travail énorme que représente la recherche d'une source de nectar et sa transformation en miel, à parler avec passion des opérations nécessaires à l'engrangement de « l'or jaune ».

Et je me mets à espérer à un jour où chaque apiculteur saura aussi bien parler de son miel **unique**, que son voisin vigneron de son vin, qui n'a parfois d'enivrant que son prix !

Apprenons à connaître et à parler d'un produit irremplaçable, que la Nature nous offre dans une gamme extraordinaire d'arômes.

Notre collègue tessinois, président de la STA, demande aux apiculteurs de ne pas brader leur miel et de ne pas descendre au-dessous de fr. 18.- au kilo, prix valable pour la vente au détail ou en gros. Voilà un discours qui a le mérite d'être clair. Merci Théo !

Pensez à la richesse que vous tenez entre vos mains et au travail que cela représente pour vos protégées, lorsque vous offrez un bocal de miel, et ayez l'orgueil de le faire respecter.

Je vous souhaite de tranquilles moments de rêve auprès de vos abeilles pour les prochains mois.

Eric Marchand

